

Image not found or type unknown



La procédure de liquidation judiciaire

Fiche pratique publié le **10/05/2012**, vu **1008 fois**, Auteur : Assistant-juridique.fr

La liquidation judiciaire est destinée à mettre fin à l'activité ou à céder en partie ou en totalité les biens et les droits d'un débiteur en état de cessation des paiements. Comment se déroule-t-elle ? Quels droits les dirigeants conservent-ils ? Que deviennent les créanciers impayés ?

[Lire la suite](#)